

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 6 janvier 2025

### Généralisation de la réforme du RSA dans le Loiret

**Mercredi 1er janvier 2025, est entrée en vigueur la réforme nationale du Revenu de Solidarité Active (RSA), qui associe droits et devoirs pour accélérer le retour à l'emploi des allocataires, marquant la généralisation. Depuis mars 2023, le Département du Loiret a été l'un des premiers à expérimenter cette réforme dans l'agglomération Montargoise, en partenariat avec France Travail.**

Cette réforme repose sur un accompagnement intensif des bénéficiaires du RSA, désormais conditionné à une participation hebdomadaire de 15h à des activités d'insertion (ateliers CV, formations, immersions en entreprise, préparations aux entretiens...). Ce dispositif vise un retour rapide et durable à l'emploi, en mobilisant conjointement les acteurs publics, associatifs et économiques du territoire.

#### **Expérimentation dans le Montargois : des résultats encourageants**

L'expérimentation loirétaine était positionnée sur le territoire de l'Agglomération Montargoise et rives du Loing et concernait au démarrage 2 700 bénéficiaires du RSA. Il s'agissait de la seule expérimentation en Région Centre-Val de Loire.

Depuis la mise en œuvre de l'expérimentation, 3 534 personnes sont entrées en accompagnement dans le bassin d'emploi montargois et 2 630 restent prises en charge par les différents référents de France Travail et du Département.

À ce stade, 44,6 % des bénéficiaires du RSA accompagnés ont accédé à un emploi (tout contrat confondu) et 9,4 % ont intégré un parcours de formation.

#### **Renforcement des équipes pour un accompagnement personnalisé**

Pour garantir un accompagnement intensif, le Département a mis en place une nouvelle équipe dédiée, comprenant 12 collaborateurs supplémentaires : 9 référents de parcours, 2 agents administratifs et 1 infirmier.

Depuis le 1er avril 2024, le territoire d'expérimentation a été élargi pour inclure les équipes pluridisciplinaires du Lorrissois et du Curtinien, permettant ainsi de couvrir l'ensemble du bassin d'emploi du Montargois. Quatre nouveaux référents de parcours ont été recrutés grâce à un financement de l'État, afin d'offrir un accompagnement renforcé aux bénéficiaires du RSA dans ces deux secteurs.

Dans le cadre de cette généralisation, 15 900 bénéficiaires du RSA sont actuellement concernés dans le Loiret.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur [www.loiret.fr/presse](http://www.loiret.fr/presse)

#### **CONTACT PRESSE**

**Océane Ntutume**

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

[oceane.ntutume@loiret.fr](mailto:oceane.ntutume@loiret.fr)